

D.2020.12.16.5.11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Décembre 2020

5 – PROJETS TERRITORIALISES

5.11 - Linéo 5 - Portet sur Garonne – Toulouse - Avenant n°2 au marché n° L5 2018 13593 M - COURSERANT - Lot 03 - Travaux d'espaces verts : autorisation de signer l'avenant n° 2

L'an deux mille vingt, le seize décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe		X (pouvoir Mme Faure)	
PORTARRIEU Jean-François	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe		X (pouvoir Mme Sangay)	
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Par délibération D.2016.05.25.2.1 du 25 mai 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait le programme de l'opération LINEO 5 Portet sur Garonne / Toulouse Empalot.

Par délibération D.2018.02.07.3.3 du 7 février 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait les études d'AVP des aménagements confiés par le mandat de Maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie dans le cadre du projet LINEO 5 Portet-Toulouse et arrêta l'enveloppe financière prévisionnelle de travaux à 5 340 000 euros HT (valeurs avril 2016).

Par délibération D.2018.10.03.6.20 du 3 Octobre 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités autorisait la signature du marché L5 2018 13593 M attribué à l'entreprise COURSERANT relatif aux travaux d'Espaces Verts pour un montant de 79 978,45 € HT.

Par délibération D.2019.10.16.5.28 du 16 Octobre 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités autorisait la signature de l'avenant n°1 au marché L5 2018 13593 M pour un montant de 1 770,82 € HT, portant le montant du marché à 81 749,27 € HT, soit une augmentation de 2,21 % par rapport au montant initial.

Le présent avenant, sans incidence financière, a pour objet de prendre en compte le transfert à la société ID VERDE de la part de marché conclu avec la société COURSERANT. Ce transfert fait suite à la cession et au transfert d'activité.

Aux termes de l'avis du Conseil d'Etat n° 364.803 du 8 juin 2000, le transfert du contrat est subordonné à l'accord préalable de la collectivité publique.

La société ID VERDE présente des garanties techniques et financières équivalentes à celles présentées par la société COURSERANT.

Elle se substitue à la société COURSERANT dans tous ses droits et obligations contractuels.
Le transfert de cette part du marché ne comporte aucune autre modification au marché.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n°2 au marché n° L5 2018 13593 M, pour le transfert de la part du marché de la société COURSERANT à la société ID VERDE.

.....

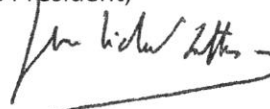
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° L5 2018 13593 M conclu avec l'entreprise ID VERDE.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES



LINEO 5

Lot 03 : ESPACES VERTS

AVENANT N° 2

N° MARCHE : L5 2018 13593 M

Avenant de transfert
COURSERANT / ID VERDE



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21 boulevard de la Marquette – BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Site : www.tisseo-ingenierie.fr

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Dans le cadre de la réalisation du LINEO 5, un marché relatif aux Espaces verts a été conclu, suite à la délibération D.2018.10.03.6.20 en date du 3 octobre 2018, avec l'entreprise COURSERANT.

Le présent avenant a pour objet le transfert à la société ID VERDE de la part du marché conclu avec la société COURSERANT. Ce transfert fait suite à la cession et Au transfert de l'activité de COURSERANT à la société ID VERDE.

Cet avenant est sans incidence financière.

En conséquence :

- Le titulaire désigné à l'article 1 de l'Acte d'Engagement du marché n° L5 2018 13593 M devient :
 - la société ID VERDE, dont le représentant légal est Monsieur Hervé LANÇON
- La domiciliation des paiements du marché est modifiée.

ARTICLE 2 – DATE D'EFFET DE L'AVENANT n° 2

Le présent avenant de transfert prend effet à la date de l'avis de réception postal de la notification.

ARTICLE 3 – ADRESSE DU CONTRACTANT ET REGLEMENT DES COMPTES

- L'adresse du siège social de la société ID VERDE est :
122 rue Edouard Vaillant
92300 LEVALLOIS-PERRET
Inscrit au Registre du Commerce sous le numéro : 339 609 661 RCS Nanterre
- Pour le règlement des comptes du marché, les indications sont celles mentionnées ci-après :
 - Compte ouvert au nom de : IDVERDE
 - Établissement financier : HSBC FRANCE
 - Code banque : 30056
 - Code guichet : 00148
 - Numéro du compte : 01480084603
 - Clé RIB : 48
 - IBAN : FR76 3005 6001 4801 4800 8460 348

ARTICLE 4 – RESPONSABILITES

La société ID VERDE se substitue à la société COURSERANT dans l'exercice de la totalité des droits et obligations de celle-ci issus de l'exécution du marché n° L5 2018 13593 M, tant dans ses relations avec le Maître d'Ouvrage qu'à l'égard des tiers.

ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le titulaire renonce à toute réclamation fondée sur l'objet du présent avenant, ou ayant une cause antérieure au 31 juillet 2020.

Fait en un seul original,
A Toulouse

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

Pour la société ID VERDE
(Cachet et signature)

Lu et Approuvé

id verde
2486 avenue de Bordeaux
47300 BIAS
Tél. : 05 53 70 55 31
Siren : 339 609 661 - NAF : 8130Z

Pour la société COURSERANT
(Cachet et signature)

Lu et Approuvé

 **COURSERANT**
espaces verts
2486 Avenue de Bordeaux 47300 BIAS
Tél. 05 53 70 55 31 Fax. 05 53 49 03 28
e.mail : sa.coursurant@gmail.com
SAS au capital de 93 000 € - R.C. Agen B 309 585 768 - APE 8130Z

TISSEO INGENIERIE
agissant au nom et pour le compte de TISSEO COLLECTIVITES,
(Cachet et signature)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

5.11 - Linéo 5 - Portet sur Garonne - Toulouse : Avenant n.2 au marché n. L5 2018 13593 M - Courserant - Lot 03 - Travaux d'espaces verts : autorisation de signer l'avenant n. 2.

Date de transmission de l'acte : 18/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 18/12/2020

Numéro de l'acte : 20201216-5-11D (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 031-253100986-20201218-20201216-5-11D-DE

Date de décision : 18/12/2020

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics